

COLLECTIF TGV SUD VAR
Chez Michel BOUISSON
La Moutte
83390 PUGET VILLE

Monsieur Philippe MARZOLF
Président de la CPDP
26 boulevard Saint Roch
84000 AVIGNON

Puget Ville, le 23 Juillet 2006

**Objet : contribution Collectif TGV Sud Var
Débat public politique transports Vallée du Rhône – Arc Languedocien**

Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous les réflexions du Collectif TGV Sud Var sur le débat en cours, ainsi que les propositions du GRAPACA :

- débats LGV PACA et Politique des transports dans la Vallée du Rhône et l'Arc Languedocien.

La politique des transports s'organise et se conçoit d'une manière globale en intégrant toutes les données. Comment peut-on articuler une conception des transports Nord-Sud et Ouest-Vallée du Rhône sans que l'on s'intéresse à l'Est ?

Ceci amène deux réflexions :

- le débat en cours aurait dû intervenir avant le débat LGV PACA en l'intégrant .
- la région PACA doit être impérativement associée à cette étude. Or, elle a été pratiquement occultée, particulièrement le Var, département clef du projet.

De tout cela découle une incohérence dans le système de mise en place des grands projets. L'exemple en ce sens de la LGV PACA est édifiant.

- Pourquoi les acteurs PACA n'ont-ils pas été conviés à participer au débat en cours ?
- Comment peut-on , par exemple, parler de l'Arc Méditerranéen lorsque l'on ne sait pas quel projet sera retenu pour la LGV PACA ?
- Est-ce que le nœud ferroviaire sera AIX TGV, MARSEILLE ou AVIGNON ? Cela, bien sûr conditionnera toutes les données de la politique des transports dans la Vallée du Rhône et l'Arc Languedocien
- Enfin, et surtout, ces choix ne peuvent être décidés qu'en fonction de l'aménagement du territoire que l'on souhaite.

Nous répétons à nouveau que la volonté politique et démocratique conditionne tous les aménagements en non l'inverse.

Il est indispensable :

- de recenser les nécessités :
 - liaisons rapides et dessertes quotidiennes
 - axes Nord-Sud et Est-Ouest,
 - expansion démographique
 - préservation du patrimoine
 -
- De les étudier dans leur ensemble pour optimiser un choix sans considération particulière d'un intérêt restrictif et local.
- De les relativiser en fonction du nécessaire retour sur investissement acceptable et supportable.

C'est l'ensemble de ces considérations qui nous a conduit à proposer le projet GRAPACA, que nous vous soumettons aujourd'hui et que nous aurions aimé défendre dans le débat en cours.

Au nom d'une conception particulière du développement, nous espérons quand même être entendus, et nous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments sincères.

Le Président
Michel BOUISSON

P.J. : proposition GRAPACA
Liste GRAPACA

PRIORITE A UNE DESSERTE FERROVIAIRE DES TERRITOIRES EN PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Face aux problèmes croissants liés aux déplacements en PACA, un consensus est apparu clairement au cours du débat public sur l'urgente nécessité de développer les infrastructures ferroviaires régionales et de créer des pôles d'échanges intermodaux. La cruelle insuffisance des investissements au cours des dernières décennies est la principale cause du très grand retard accumulé en ce domaine (voir l'audit sur l'état du réseau ferré national français du 7 septembre 2005).

L'ouverture d'un nouvel axe Ouest-Est s'impose comme une évidence et le projet retenu in fine le sera en fonction de l'objectif à atteindre. A ce titre, le récent débat public a fait émerger trois conceptions de l'aménagement du territoire selon que l'on privilégie la vitesse (LGV Nord), la desserte des métropoles (LGV Sud) ou celle des territoires (utilisation des lignes existantes). Il va de soi que seule cette dernière répond à l'attente et aux besoins des résidents de la région.

Notre proposition d'intérêt général, **SANS CRÉATION DE LIGNE NOUVELLE À GRANDE VITESSE**, consiste dans un premier temps à :

- doubler et électrifier intégralement la ligne Marseille-Gardanne-Aix (RER),
- relier Aix-TGV à la ligne Marseille-Gardanne-Aix à hauteur de Luynes,
- doubler et électrifier la ligne Rognac-Les Milles-Aix,
- doubler et électrifier la section Gardanne-Brignoles (**ligne classique**) en utilisant autant que possible l'emprise existante, avec la réouverture des gares TER de Trets, Saint Maximin et Brignoles,
- créer un barreau vers l'Est entre Brignoles et la ligne PLM, le point de raccordement aux environs du Luc restant à déterminer par une étude complémentaire,
- créer une **nouvelle ligne classique** entre Fréjus et Antibes par l'arrière-pays,
- doubler et électrifier la ligne Aix-Manosque.

Dans un deuxième temps, il s'agira de :

- améliorer la ligne historique Marseille-Toulon-Fréjus en utilisant les gares existantes réaménagées,
- relier Aix-TGV à l'aéroport de Marignane,
- doubler et électrifier la ligne Manosque-Briançon avec une perspective de percement du tunnel du Mont Genève pour la liaison avec l'Italie.

Ces propositions viennent naturellement en complément d'autres projets existants:

- troisième voie Marseille-Aubagne,
- troisième voie Antibes-Nice,
- réalisation de la liaison transalpine et transeuropéenne Lyon-Turin,

Les principaux avantages de cette solution sont :

- amélioration des conditions de déplacement des résidents,
- possibilité d'utiliser ce réseau pour le fret ferroviaire,
- libération de sillons et gain de temps sur la ligne Marseille-Toulon,
- gains de temps importants de Nice vers Aix, Marseille et au delà,
- coût acceptable et facilité de phasage des travaux,
- impact minimal sur l'agriculture et l'environnement.

Le 2 novembre 2005

.../...

Groupement Régional d'Associations Provence-Alpes-Côte d'Azur (GRAPACA)

liste des Signataires de la motion du 2 novembre 2005 :

ASSOCIATIONS

ADAVA-ADTC Pays d'Aix en Provence (13)

Association pour le Développement de la marche, du vélo et des Transports en Commun

ADEE Evenos (83)

Association de Défense de l'Environnement

ADIPA Puget-Ville (83)

Association de Défense des Intérêts des Propriétaires Agricoles

AECV Eguilles (13)

Association Eguillenne du Cadre de Vie

AGRIBIOVAR (83)

Association des Producteurs en Agriculture Biologique du Var

AMVP Puget-Ville (83)

Association des Amis du Vieux Puget

APGA Aubagne (13)

Association de Protection du Garlaban Aubagnais

ARC EN CIEL, Le Beausset (83)

ARC-ENVIRONNEMENT, Pays d'Aix en Provence (13)

ARPEDDGPF, Action Rapide et Protection de l'environnement pour le Développement Durable envers les Générations Présentes et Futures

ASPE Signes (83)

Association Signes Protection de l'Environnement

ASPR Rousset (13)

Association de Sauvegarde du Patrimoine Roussetain

ASSSB, Sud Var (83)

ATTAC 83 (Var)

CAPPA Pays d'Aix en Provence (13)

Association Contre une Autoroute de Plus en Pays d'Aix

CIC GAPEAU (Sud Var)

Comité d'Intérêt Commun des Riverains du Gapeau et de ses affluents (83)

CEPG Pays de Gardanne (13)

CLIP Garéoult – Centre Var (83)

Comité Local d'Initiative Publique

COLLECTIF TGV SUD VAR – Puget Ville (83)

CONVERGENCE ECOLOGIQUE DU PAYS DE GARDANNE

DECOUVERTE SAINTE BAUME Pays Sainte Baume (13 - 83)

Association de défense de l'environnement du massif de la Sainte Baume

ENVIRONNEMENT PIERREFEUCAIN - Pierrefeu (83)

ENVIRONNEMENT VAR (83)

ETHIQUE ENVIRONNEMENT le Cannet des Maures, Centre Var (83)

LES AMIS DE FREJUS ET SAINT-RAPHAEL (Est Var)

LES VOYAGEURS DE LA REGION PACA (Région)

MBVG Sud Var, Vallée du Gapeau (83)

Association Mycologique et Botanique de la Vallée du Gapeau

NATURE ET PROGRES VAR (83)

Association de producteurs et de consommateurs de produits biologiques

STOP NUISANCES CUERS Cuers (83)

Association de Défense de l'Environnement dans toutes ses composantes spécifiques au projet LGV-PACA

STOP TGV COUDON la Farlède (83)

2/ GROUPEMENT D'ASSOCIATIONS

GAPFO 04 - 13 - 83 (3 associations)

Groupement des Associations de Propriétaires Forestiers Ste Baume Ste Victoire Lure

3/ ORGANISMES

CAVE COOPERATIVE SAINT ROCH LES VIGNES Cuers (83)

CONFEDERATION PAYSANNE DU VAR (83)

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU VAR

4/ MAIRIES

BARJOLS

ESPARRON DE PALLIERE

LA CRAU

PONTEVES

SAINT MARTIN DE PALLIERES

SIGNES

PUGET VILLE

CUERS

22/07/2006